



**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 Janvier 2008
20h30 – Salle de la Mairie**

Présents : Mmes Mireille GRIFFOUL, Geneviève CAVALIE, Sylvie VARENNES ,
Véronique VIEILLEDENT (*arrivée pour le point n°2*)
Mrs Michel BOSC, Michel BOUDOU, Jean-Luc BOUDOU, René BRU, Hubert CHEVALIER, Pierre
GABRIAC, Robert JOULIE, Jean-Claude PANEK, Didier MICHONSKA.

Absents: Mr Jean-Claude PANEK pouvoir donné à Mr Michel BOUDOU
Mr Alain PUECH pouvoir donné à Mr Pierre GABRIAC

Secrétaire de séance : M. Hubert CHEVALIER

Lecture du compte rendu de la séance du 26 novembre 2007 par Mme TOMMASI, attachée
territoriale.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter les points suivants à
l'ordre du jour :

- Contrat « Eurogazon »
- Service minimum pour l'accueil des élèves lors de mouvement de grève
- Acte de candidature sur les réserves foncières

Pour : 14 voix

1 – Modification du Plan Local de l'Urbanisme suite au contrôle de légalité

Monsieur le Maire fait par au Conseil Municipal que les modifications qui seront apportées au PLU
impliqueront un coût supplémentaire. Un devis est présenté pour un montant de 1140.00 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager cette dépense.

Pour : 14 voix

2 – Office National des Forêts : Forêt de Bertholène

Monsieur Pierre GABRIAC indique au Conseil Municipal qu'il sera nécessaire de procéder à des
aménagement de pistes sur la parcelle n°15 afin de pouvoir poursuivre les coupes d'éclaircies et qu'il
faudrait prévoir, afin de mener à bien ces travaux, la coupe d'arbres sur l'emprise des nouvelles pistes.

Il convient de prendre trois décisions :

1. Payer les prestations de l'ONF sur cette partie de notre forêt pour un coût de
800.00 € HT.

Pour : 15 voix

2. Autoriser le principe du tracé des nouvelles pistes et engager la consultation des
entreprises.

Pour : 15 voix

3. Organiser une coupe d'affouage sur l'emprise des pistes pour l'euro symbolique le
stère.

Pour : 15 voix

3 – Mise en place de la numérotation et des panneaux pour les lotissements

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la mise en place de la numérotation et des panneaux
pour les lotissements. Un devis est présenté pour un montant total de 3600.00 € HT.

Ce devis comprend 386 plaques numérotées pour les maisons individuelles et 9 panneaux pour les
lotissements privés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires à la fabrication des panneaux et d'accepter le montant de ce devis.

Pour : 15 voix

4 – Achat d'un saloir

Monsieur Robert JOULIE fait part au Conseil Municipal du besoin de changer un saloir tombé en panne. Un devis a été établi pour un montant de 2430.00 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de régulariser cette transaction.

Pour : 15 voix

5 – Parabole pour la Maison des Sports

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'achat d'une parabole faite par l'association chargée de gérer « la Maison des Sports ». Le montant de cet achat s'élèverait à 350.00 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'accepter cet achat.

Pour : 15 voix

6 – Augmentation de la régie d'avance

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le montant actuel de la régie d'avance n'est pas suffisant pour pallier aux envois de bulletins municipaux et lettres du Maire. De ce fait, il conviendrait d'augmenter cette régie de 150.00 € à 300.00 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'accepter d'augmenter la régie d'avance.

Pour : 15 voix

7 – Renouvellement du contrat « Eurogazon »

Monsieur Pierre GABRIAC fait part au Conseil Municipal qu'en raison des prochaines élections municipales, il conviendrait de renouveler le contrat « eurogazon » uniquement pour une période d'un an soit pour l'année 2008. Le montant de ce contrat s'élève à 2863.00 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de procéder à ce renouvellement.

Pour : 15 voix

8 – Service minimum pour l'accueil des élèves aux écoles lors de mouvement de grève de personnel

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des dispositions de la loi sur le service minimum pour l'accueil des élèves aux écoles lors de mouvement de grève de personnel. Après concertation, Monsieur le Maire propose que ce sujet soit traité par la nouvelle municipalité.

Pour : 15 voix

9 – Candidature sur les réserves foncières

Mr Robert JOULIE présente l'état d'avancement des travaux connexes au remembrement.

Il explique que la SAFALT possède des parcelles qu'elle souhaiterait vendre.

Certaines parcelles pourraient intéresser la commune :

- parcelle ZH n°11 au lieu-dit Le Sarrois
- parcelle ZE n°29 au lieu-dit Le Caussanel
- parcelle ZM n°23 à Lieu-dit Roquemissou

Un échange pourrait être proposé à la SAFALT avec une parcelle cadastrée section B n°9 dont la commune est propriétaire sur la commune de la Loubière.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- que la commune soumette sa candidature sur les 3 parcelles nommées ci-dessus;
- que la commune propose à la SAFALT le principe de l'échange.

Pour : 15 voix

10 – Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une colonne pour la récupération du verre sera installée à Aujols par la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.